



L'entreprise ENGIE s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

ENGIE, représentée par sa Délégation Régionale Normande, est située 94 Rue Louis Blériot, Parc d'Activités de la Bretêque, 76 230 Bois-Guillaume.

Plusieurs filiales du Groupe ENGIE sont présentes sur le territoire de la Métropole :

- ENGIE AXIMA : Bois-Guillaume et Saint Etienne du Rouvray
- ENGIE COFELY : Petit-Quevilly
- ENDEL ENGIE : Cléon
- ENGIE INEO : Saint Etienne du Rouvray
- ENGIE HOME SERVICES : Grand Quevilly et Déville Les Rouen

Depuis plusieurs années, le groupe ENGIE propose des solutions à ses clients autour non seulement de la performance énergétique (auprès des industriels, collectivités et des particuliers) mais aussi des énergies renouvelables (Réseau de Chaleur sur la Métropole, ombrières sur le site de Cléon ...) ainsi que des solutions de mobilité durable et décarbonée (hydrogène renouvelable, bio GNV, ...).

Actions déjà mises en place :

- *Bâtiment : Gestion et pilotage des installations pour nos clients*
- *Efficacité Energétique :*
 - *Contrat de Performance Energétique → Ville de Saint Etienne du Rouvray*
 - *Contrat de Performance Energétique → Entreprise Novacel à Déville les Rouen*
 - *Production de vapeur avec chaufferie biomasse → Entreprise Saipol à Grand Couronne*
- *Energies renouvelables :*
 - *Réseau de chaleur urbain au bois → Chaufferie Bio Energie Services à Maromme*
 - *Exploitation du réseau de chaleur → Rive gauche à Petit Quevilly*
 - *Réseau du réseau de chaleur → Quartier Luciline à Rouen*
 - *Pose des ombrières photovoltaïques → Usine Renault à Cléon*
- *Déchets/matière :*
 - *Accompagnement de projet de méthanisation → Projet BZ / Maison Bleue à Rouen*
 - *Mécénat de compétences et financier pour la Ressourcerie Résistes*
- *Mobilité transport :*
 - *Station publique pour véhicules hydrogène → Place du Boulingrin à Rouen*
 - *Station publique pour véhicules gaz naturel → Rue de la Petite Bouverie à Bihorel*
 - *Soutien d'association de l'économie solidaire → garage Solidarauto à Sotteville les Rouen*
- *Biodiversité / Alimentation :*
 - *mécénat de compétences et financier → le Champ des Possibles à Saint Etienne du Rouvray*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,
Considérant les motivations de l'entreprise ENGIE et les actions qu'elle a déjà mises en place,
L'entreprise ENGIE s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussigné, Emmanuel SCHILLEWAERT, Délégué Régional, représentant légal de l'entreprise ENGIE, domiciliée 94 Rue Louis Blériot, Parc d'activités de la Bretèque, 76230 BOIS-GUILLAUME , m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

- *Bâtiment : contribution à la diminution des consommations énergétiques et à l'éducation des utilisateurs ; ... → à partir de 2018*

- *Efficacité Energétique : déploiement de solutions adaptées aux besoins et à la situation des clients : des contrats de performance énergétique, récupération de chaleur fatale,...
→ à partir de 2018*
- *Energies renouvelables : généraliser l'installation de panneaux photovoltaïques (panneaux, film organique ou ombrière de stationnement) afin de développer l'autoconsommation ou l'injection sur le réseau de distribution d'électricité suite à appel d'offre CRE en fonction des surfaces disponibles → à partir de 2019*
- *Déchets/matière : contribuer à la valorisation des déchets fermentescibles à travers le développement de projets de méthanisation (conseil, investissement, achat de biométhane) → à partir de 2018*
- *Mobilité transport : Favoriser l'émergence d'infrastructures de ravitaillement en énergies renouvelables pour une mobilité durable et décarbonée : station hydrogène; station GNV → à partir de 2018*

Au regard de l'importance de la dimension collective, je m'engage à participer à la coalition Portuaire ainsi qu'à la coalition Club de la Vatine.

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement (*cocher la case*).

Fait à Bois-Guillaume, le 09 novembre 2018

Signature



ENGIE
 DÉLÉGATION RÉGIONALE
 NORMANDIE
 Parc d'Activités de la Bretèque
 94, rue Louis Blériot
 76230 BOIS-GUILLAUME